

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

20 septembre 1985

Présents : Mme VANLERBE GHE - MM. BERNARD - HALFORD - JOZWAK - PICOU - MAQUET - DOUET -
SZAJNER - LELARD - LELONG

Absent : M. HARMSWORT

Secrétaire de séance : L. MAQUET.

- Lecture par Monsieur BERNARD, Maire, du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 09 septembre 1985.
- Lecture par Monsieur HALFORD, Premier Adjoint et doyen, du compte administratif 1984 :

Dépenses de fonctionnement	572.127,80
Dépenses d'investissement	262.187,25
Total des dépenses	834.315,05
Recettes de fonctionnement	640.466,13
Recettes d'investissement	368.824,30
Total des Recettes	1.009.290,43
EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE	174.975,38
	=====

Le compte administratif 1984 est approuvé à l'unanimité.

- Lecture par Monsieur BERNARD, maire, du budget supplémentaire 1985,

BALANCE GENERALE

Dépenses de fonctionnement	68.338,00
Dépenses d'investissement	139.745,00
	208.083,00
Recettes de fonctionnement	68.338,00
Recettes d'investissement	139.745,00
	208.083,00

- Lecture par Monsieur BERNARD, de la lettre reçue de la Mairie d'Ermenonville concernant les frais du R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal)
Monsieur BERNARD doit prendre contact avec la Mairie d'Ermenonville afin d'obtenir plus de détails concernant les frais et demander la répartition des subventions obtenues (reçues ou à recevoir).
- Monsieur J.P. DOUET demande que le prix de la photocopie (faite sur la photocopieuse communale) soit revu à la baisse, pour les associations.
Il est décidé que les associations qui utiliseront leur propre papier ne paieront que 0,50F la photocopie.
Le tarif sera revu l'année prochaine après une étude du prix de revient.
- Monsieur MAQUET demande à quel stade en est la procédure du rachat de la bande de terrain le long de l'église.
Monsieur BERNARD doit contacter le notaire chargé de cette affaire, afin de connaître l'état de la procédure.

.../...

- Suite au rapport effectué par l'Ingénieur de la D.D.A.F. concernant l'étude de l'assainissement du village, Monsieur MAQUET demande à ce que toutes les solutions possibles soient étudiées : (par exemple : semi-collectif) et que soient contactés tous les organismes susceptibles de nous aider financièrement. *aussi contacter et non définitif*
Monsieur BERNARD doit faire le nécessaire.
- Monsieur BERNARD fait savoir qu'il y a eu un accident matériel important sur la rue de la Porte de Baron, dû à un excès de vitesse, et demande à ce que le nécessaire soit effectué avant qu'un accident corporel ne se produise.
Monsieur le Maire doit contacter la D.D.E. ainsi que la gendarmerie afin de savoir quelles seraient les meilleures solutions.

La séance est levée à 11 heures.